

ARRETE DU MAIRE DE MURIANETTE 15/2026

Arrêté de circulation

Objet : Réalisation de PATA sur diverses rues de la commune

L'an deux mille vingt-six, le sept avril,

Le maire de la commune de MURIANETTE

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande en date du 3 avril 2026 de la Société EIFFAGE sise 8 rue Diderot – Saint Martin d'Hères (38 405) en vue de réaliser du PATA sur diverses rues de la commune,

Vu l'arrêté n° 26-AC00605 de Grenoble Alpes Métropole autorisant ces travaux,

Le Maire de Murianette

ARRETE

ARTICLE 1 : La société EIFFAGE est autorisée à effectuer ces travaux à partir du 20 avril 2026, pour une durée de 25 jours, avec une durée réelle de l'intervention de 6 jours.

ARTICLE 2 : La circulation de tous les véhicules sera alternée par la mise en place d'un alternat manuel. La circulation de tous les véhicules sera maintenue ; un empiètement sur chaussée est en effet autorisé pour le bon déroulement des travaux.

La vitesse sera limitée à 30km/heure. Le stationnement de tous véhicules sera interdit lors des travaux.

Le dépassement de tous véhicules sera également interdit.

Une signalisation sera installée à cet effet. Un passage pour les piétons sera matérialisé.

ARTICLE 3 : La société EIFFAGE prendra toutes les dispositions et mesures de protection utiles et veillera aux droits des riverains. Elle implantera les panneaux de signalisation nécessaires conformément à la législation en vigueur, pendant l'intervention du personnel, de jour comme de nuit. La signalisation sera à la charge de la société EIFFAGE.

ARTICLE 4 : La société EIFFAGE devra exécuter sans interruption les travaux faisant l'objet de la présente autorisation, comprenant la remise en état parfaite des parties de chaussée occupée.

ARTICLE 5 : Le Maire et les Adjointes sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Murianette, le 7 avril 2026

Le Maire, Cédric GARCIN.

DESTINATAIRES :

- Société EIFFAGE
- Mesdames et Messieurs les Adjointes
- Police municipale de Domène
- Gendarmerie de Domène
- Grenoble Alpes Métropole

